

Mesure FEAMP - DLAL

Fiche action 3 : faire connaître et mettre en valeur les métiers et produits d'un territoire "d'eaux"

Critères de sélection portant :	Thématique	Critère de sélection nationaux	Note possible		Note maxi possible		COMMENTAIRE
sur le bénéficiaire	/	/	/	/	/	/	/
sur le projet	Impact économique	le projet génère de la valeur ajoutée pour les entreprises	0 10	non oui	10	20	
		le projet présente un caractère innovant : nouveaux outils, 1ere initiative de ce type sur le territoire	0 10	non oui	10		
	Impact sur l'emploi	le projet crée des entreprises et de l'emploi (ETP)	0 10	non oui	10	20	
		le projet maintient des entreprises et de l'emploi (ETP)	0 10	non oui	10		
	Qualité	Le projet intègre une démarche de qualité, de certification ou de labellisation.	0 10	non oui	10	10	
	Cohérence du projet	nombre d'entreprises de la pêche ou des cultures marines concernées par le projet	0 10 20	moins de 3 de 3 à 10 plus de 10	20	50	
		nombre de filières économiques impliquées dans le projet	0 10 15	non oui 1 seule oui plusieurs	15		
		le projet présente des complémentarités ou des synergies avec des réseaux ou des initiatives existantes	0 10 15	non oui un seul oui plusieurs	15		
	<b>TOTAL :</b>					<b>100</b>	<b>100</b>

NOTE MINIMALE :

60

En cas d'ex-aequo, les dossiers sont départagés grâce aux critères suivants :

" nombre d'entreprises concernées" puis "nombre de filières concernées" et "complémentarités ou synergies"